

**RESEAU NATIONAL "JEUNES EN ERRANCE"**

**RENCONTRE NATIONALE DES  
PROFESSIONNELS "ERRANCE"**

**LE PUY EN VELAY  
29 et 30 novembre 2001**

**Rencontre financée par le ministère de l'emploi et de la solidarité**

**Compte-rendu rédigé par François Chobeaux  
C/o CEMEA. 24 rue Marc Seguin. 75018 Paris**

## ORIGINE ET NATURE DE CE COMPTE-RENDU

---

La phase préparatoire de la rencontre avait montré que les intérêts et les attentes des participants étaient regroupables sous deux grands thèmes professionnels : le travail avec les plus jeunes, le travail avec les moins jeunes. Autour de l'entrée dans l'errance, et autour de la sortie.

Les échanges ont alors été organisés en deux parties autonomes et semblables : trois groupes de parole d'une durée de trois heures, suivis d'une restitution à l'ensemble et d'un débat général. Les débats sur les plus âgés ont également profité du visionnement du film « Une autre route » réalisé par les CEMEA, présentant des itinéraires divers de fin d'errance.

Ce compte-rendu s'appuie sur les notes prises dans les deux séries de trois groupes de parole, et sur celles prises durant les débats à l'ensemble.

Il intègre également des éléments complémentaires issus d'échanges tenus durant les temps informels.

Ce compte-rendu rédigé au plus prêt possible du contenu des échanges tente de présenter leur richesse, ainsi que les recherches et les doutes des participants aux débats.

## LES « JEUNES » DANS L'ERRANCE

---

Il y a deux façons d'être jeune dans cette dynamique. Soit être jeune en âge, donc le plus souvent être également jeune dans l'errance ; quoi que pour ceux qui ont commencé à dériver en début d'adolescence les années accumulées pèsent vite lourd, et ils sont « vieux » à vingt ans. Soit être « jeune » dans l'errance, c'est à dire être entré depuis peu de temps dans cette aventure. Ces nuances sont importantes, car au fond on ne travaille pas de la même façon avec un adolescent et avec un jeune adulte.

Une évidence : avec tous, « vrais jeunes » ou un peu moins jeunes mais bien jeunes quand même, être des repères, des adultes stables, ni complices, ni sanctionnants. Il s'agit bien d'aider des adolescents à grandir et ce quel que soit leur âge légal.

### Les adolescentes et les jeunes femmes

Les adolescentes.

Constat d'une augmentation de leur présence dans la zone. Nouvelle génération ? Visibilité plus importante ? Des jeunes filles « locales », dont on pouvait penser qu'elles étaient dans la moyenne de la norme sociale, attirées et fascinées dans la journée avant de rentrer à la maison... puis de moins y rentrer. Dans leurs histoires personnelles, rien d'évocateur ni d'indicateur du type « parcours ASE ». Constat du développement de la prostitution des jeunes femmes dans les grandes gares. Elles ont quitté leur province dans une rupture dure et se retrouvent dans la grande ville...

Des jeunes femmes avec des besoins et des demandes complexes.

Elles viennent de loin, seules ou en couple. Elles vivent en camion ou en squat. Des squats « durs » : toxico, demandeurs d'asile... Le contact se fait par les accueils de jour pour des demandes de douche, de lave linge... Des demandes d'aide émergent rapidement : trouver un « chez soi » pour enfin échapper au groupe, ou à leur compagnon choisi plus comme un protecteur que comme un amoureux. Histoires de relations sexuelles subies, « paiement » de la place dans le camion ou dans le squat. Les paroles et les demandes du registre de la santé sont très importantes et sont un important levier. Émergent également des questions de violences subies et d'accompagnement, de suivi de grossesse.

Quand ces jeunes femmes ont un enfant se pose en plus la permanente question de sa protection. Et toutes les PMI ne sont pas particulièrement adaptées à leurs dynamiques et à leurs réalités... Il y a heureusement, pas toujours hélas, des attitudes institutionnelles et professionnelles exemplaires d'intelligence et de respect des personnes.

Celles qui ne demandent rien, et qui refusent le contact.

Elles sont engagées loin dans le business, le deal, la défonce, la violence. C'est toujours l'histoire des « conduites sexuées inversées » chères à certains psychologues, qui constatent que ceux et celles

(surtout celles) qui vont le plus mal adhèrent aux stéréotypes et aux clichés des outrances de l'autre sexe en les mettant en acte de façon encore plus forte que celui-ci. Il y a évidemment de la négation de soi derrière tout cela.

### **Les « mineurs en danger »**

Constat : quand ils s'approchent de la majorité, à partir de dix sept ans, l'ASE ne se mobilise pas et attend la barrière libératoire.

Constat : il est indispensable d'avoir des liens solides et permanents avec les services du Département pour pouvoir avancer vite si le besoin d'un signalement préparatoire à une mesure de protection se fait jour.

Constat : toujours la même question sur « l'urgence » du signalement. Signaler vite pour se protéger, dans nos années de mise en cause systématique des travailleurs sociaux ? Prendre le temps de travailler avec le jeune pour engager une démarche allant vers une mesure de protection ou d'accompagnement seulement quand il y est prêt ?

De toute façon, la seule responsabilité réelle c'est celle du travailleur social, de l'intervenant ayant acquis la confiance du jeune concerné. C'est une responsabilité lourde car non « institutionnelle », mais basée sur une réalité qu'est la relation établie. Le problème est que c'est trop souvent la seule qui existe et qui soit assumée alors que les responsables institutionnels se désengagent : ASE non concernée par les grands mineurs, procureurs reconnaissant (oralement) l'absence de solutions d'accueil adaptées...

Revoici alors le bricolage aux marges des institutions. Avertir, signaler sans « remettre » (cf. le Compte rendu des Journées nationales Errance 2000 : « tu signales, tu es couvert et comme rien ne se passe tu peux continuer à travailler ») ; s'appuyer sur un réseau de volontaires, parents et familles identifiées, pour que des accueils chaleureux aient lieu. Ceci évidemment avec l'accord du procureur. Récit d'une pratique canadienne par un participant : un mineurs en fugue peut demander asile à la porte d'une maison portant un signe distinctif, dans une famille « agréée » pour cela (nous n'en connaissons ni les procédures, ni la formalisation, ni les limites. Les réseaux d'information sont au travail). D'autres rapportent en France l'appui sur des familles contactées localement par l'intermédiaire d'un prêtre et d'un pasteur, accueillant des jeunes en fugue avec l'accord oral du Juge des enfants. La réinvention sauvage des familles d'accueil...

### **Un peu plus âgés, comment les aider ?**

Affirmation faisant débat : « le manque de coordination entre les structures fait qu'ils les «(nous ?) manipulent ».

Non : cela leur permet de continuer de se construire en se présentant, comme tout adolescent, sous des « identités » différentes. L'intérêt est alors justement de différencier les portes d'entrée pour qu'ils

puissent y trouver diverses façons d'être. Aux accueillants de les aider avancer dans la construction de leur cohérence.

Cependant : cela accentue leur morcellement, leur dispersion.

Le problème est tout de même dans l'existence d'une « offre » multiples, non coordonnée, parfois concurrentielle : ici des tickets repas, là un lit, ailleurs un accès à un vestiaire...

Mais : faut-il alors aller vers des organisations uniques, sachant tout des individus, donc totalitaires ?

Après ce nécessaire parcours de picorage institutionnel (l'abominable terme de « tourisme institutionnel » commence à être utilisé dans certaines institutions) viennent les demandes lourdes d'aide : pouvoir quitter le groupe, en acceptant pour cela un accompagnement plus formalisé. Et c'est alors comme pour les plus vieux, ça coince : rien à proposer en habitat collectif adapté à des jeunes, à ces jeunes là, toujours le problème du nombre et des choix d'affectation des places, de la rigidité de nombre de CHRS portant à la fois sur les règles et les organisations, et sur les durées maximales d'accueil alors qu'il y a besoin de temps. Se font jour des besoins de « pensions de famille » pour mineurs ; encore la réinvention de structures existantes telles les lieux de vie.

A propos d'habitat : comment inventer du collectif autogéré, appuyé sur des professionnels intervenant en soutien ? Trouver des lieux, des financements, jongler avec les cadrages institutionnels et les rigidités de l'ASE... D'évidence, besoin ici de travailler ensemble et avec d'autres pour approfondir les besoins, les possibles, et s'appuyer sur ce qui s'expérimente déjà.

Au fond, le constat unanime que le mythe du « coup de pouce technique » permettant l'insertion professionnelle qui enclencherait d'elle-même l'insertion sociale ne fonctionne absolument pas avec ce public là. Et pour cause : beaucoup ne cherchent pas une insertion professionnelle telle que conçue par la norme sociale... Sévère condamnation de vingt ans de programmes d'aide à l'insertion.

### **Inventer : avec quels professionnels ? Avec quels moyens ?**

Inventer à partir de pratiques existantes pour les actualiser, les rénover, les dynamiser : à partir de la prévention spécialisée en centre ville et dans les gares (et convaincre les tutelles), à partir de l'ASE en ne se limitant pas aux placements et aux suivis largement artificiels (et avoir les moyens humains de le faire), à partir des CHRS... Les participants savent que cela est possible car tous travaillent et connaissent des professionnels et des structures qui ont su s'adapter, s'ouvrir, évoluer. Alors, pourquoi n'est-ce pas possible partout ? L'excuse des poids des tutelles, des moyens, des contraintes, des 35 heures... ne tient pas. Il semble à beaucoup qu'il y a derrière des immobilismes une importante lourdeur de nombre de professionnels eux-mêmes, et ceci est d'autant plus mal perçu que ces professionnels sont souvent dans des lieux institutionnellement et techniquement incontournables.

S'investir dans l'accompagnement de projets, dans du portage de projets associatifs ; en fait, être en permanence à la limite du cadre des habitudes. Le terme a été effleuré durant les débats « officiels »,

mais il était présent dans les couloirs en étant référencé à la rencontre nationale organisée à Toulouse il y a un an par la revue *Lien social* : il est bien question ici de militantisme. Pas forcément au sens de l'engagement associatif et politique citoyen, mais clairement au sens d'un sens, d'une responsabilité dans la qualité du travail effectué. Il apparaissait clairement que les participants au débat se situaient comme « militants » et comme acteurs d'une exigence dans le travail, sans se satisfaire d'engagements personnels ou d'analyses syndicales.

S'appuyer sur ce que les textes, la loi rendent possible : un procureur dispose explicitement de 8 jours de délai avant de devoir saisir le Juge des enfants. Ces 8 jours peuvent faire l'objet de protocoles de travail cadrés avec lui et avec les autres institutions et intervenants nécessairement concernés. Pas besoin d'agir en cachette.

Autre possibilité : les circulaires portant sur l'écoute et l'accueil de mineurs permettent prudemment leur hébergement en urgence. Ici encore, il y a des protocoles de travail à cadrer en amont pour que, le jour où cela est nécessaire, les circuits soient rodés pour que tout soit possible et se fasse dans le cadre de la loi.

Sinon : « se satisfaire de les voir dériver, attendre 10 ans jusqu'à ce qu'ils bougent s'ils ne sont pas morts ou détruits avant ». Et continuer à taper sur l'ASE pour se consoler.

## LES PLUS AGES, LES « VIEUX » DANS L'ERRANCE

---

Phrases prononcées :

« On peut être vieux à 25 ans, c'est la durée passée dans l'errance qui compte ».

« Etre sorti : ne plus traîner ce boulet, ce mythe du passé ».

« Ne rêvons pas. Pour certains on fait et on ne fera que du soin palliatif, de l'accompagnement dans une mort projetée ».

### La phase de stabilisation

Les trajets ne sont pas rectilignes : il y a des avancées et des reculs, des chemins de traverses, des arrêts... Dans tous les cas le temps nécessaire dépasse très largement celui prévu dans les processus d'insertion mis en place par l'Etat. En plus, tout n'avance pas en même temps : le relationnel, l'emploi, l'habiter, l'affectif... Non aux réponses stéréotypées, pré formatées !

Il s'agit de passer d'une situation de précarité construite dans un temps cyclique à une situation de stabilité dans un temps linéaire.

Les déclencheurs classiques nous sont bien connus : la proximité de l'arrivée ou la présence d'un enfant, et la volonté de construire dans la cadre d'un couple. Ces déclencheurs n'agissent pas sur tous, mais ils sont assez systématiquement présents chez ceux qui veulent s'arrêter et encore plus chez ceux qui tiennent arrêtés.

Que font-ils de leur histoire passée dans l'errance : essai d'oubli, négation, maturation, digestion ? Avec quels accompagnements ? Le travailleur social peut-il aider sans être psy ? D'évidence oui, l'expérience le prouve. Mais pas de systématisme ; dans certaines situations le recours au psy a été ou aurait été nécessaire. Le nécessaire travail à faire alors sur soi même n'a rien de simple, car de toute façon il n'y a pas d'autre choix dynamique que d'assumer cette vie passée. Et le centrage sur l'anamnèse a un risque : celui d'enfermer la personne dans ce qu'elle dit de son histoire, de son passé, en ne parvenant pas à l'aider à les restaurer dans leur réalité et donc sans possibilité de les dépasser. Le travail sur l'anamnèse est un travail de professionnel, et n'est qu'une des facettes de l'aide à la stabilisation et à la transformation. Et au fait, pourquoi avons-nous à connaître leur histoire ? C'est cependant à nous d'être attentifs à l'écoute, à l'expression de cette souffrance psychique. Sans entrer dans les méandres des complexités psychologiques individuelles, nous avons ici tout un travail de soutien à effectuer.

« Stabilisation », c'est à dire ? Stabilisation matérielle ? Spatiale, géographique ? Stabilisation professionnelle ? Familiale ? Affective ? Et quand stabilisation rime avec dépression, « la mort du désir dans une normalité qui éteint », avec la fragilité liée au fait de se retrouver seul, sans le groupe, que faire ?

Au fait, qui a rencontré des « ex » heureux ? Il semble qu'il n'y en ait pas beaucoup. Ou alors ils sont tellement « invisibles » que si on ne les connaissait pas avant on ne peut pas les identifier après. Et tant mieux pour eux s'ils sont épanouis comme cela.

De toute façon il faut bien s'adapter à ce qu'ils sont, comme ils sont, comme ils peuvent. Donc essayer d'adapter des réponses, bricoler (au sens de la justesse et de la finesse du travail, en partant du possible. cf. Lévi Strauss) pour les aider dans leur stabilisation. Proposer des réflexions, des arguments, des attitudes, des modes de penser la vie qui feront peut être leur chemin, en étant stockés pour être mobilisables en cas de besoin.

Le problème des solutions éphémères, transitoires : « pour se poser le plus dur ce n'est pas de trouver un lieu, c'est de pouvoir y rester ». Quand c'est l'organisation du lieu lui même qui crée la rupture, c'est dur. cf. les 3-6 mois en CHRS.

Différencier stabilisation et sortie. Certains ont seulement besoin d'aides pour se structurer dans cette vie, et c'est leur droit. Ils ont alors besoin de solutions transitoires, alternatives, dont les contraintes ne durent pas plus qu'ils ne le souhaitent : travaux saisonniers, travail au noir en cas de besoin... C'est le domaine du rapport fonctionnel, financier, à l'emploi ponctuel. Ici également il y a à aider sans juger.

Il y a des lieux qui s'y prêtent plus que d'autres. Les actions semblent plus possibles dans les villes moyennes, d'autant plus que les zonards qui y viennent sont portés par l'envie de se mettre au vert, à l'abri, que dans les grandes villes où la foule crée et renforce l'anonymat, rendant plus complexe l'émergence de la volonté de se considérer comme sujet actif.

### **Le rêve communautaire, souvent rural**

Un mythe ? Les témoignages divergent, de la franche réussite soutenue par les habitants du cru à l'efficace rejet. Est-ce lié aux réalités de chacun de ces nouveaux ruraux ? A l'humanité existante ou inexistence du voisin paysan ? Ce qui est certain c'est qu'il n'y a ici absolument rien de systématique.

Autre versant de ce rêve communautaire, les projets d'habitat collectif. Des réussites sont rapportées : restructuration de bâti et accompagnement des personnes dans le cadre du PACTE-ARIM, transformation et légalisation d'uns squat et passage en habitat collectif autogéré « dans les règles de la loi », appartements collectifs pour jeunes dans le cadre d'un CHRS éclaté... Formule entendue : « c'est possible ! ».

Autre intérêt évoqué : c'est la possibilité de vivre dans le réel une confrontation aux dures réalités du collectif, de la communauté quand tout n'y est pas-plus possible. En ce sens l'habitat collectif peut donner envie de pousser le bouchon plus loin, vers un habitat autonome. Mais de toute façon il fallait en passer par là.

Mais : travailler sur ces pistes, n'est-ce pas cautionner, renforcer les illusions d'une marginalité possible ? Les pragmatiques répondent sereinement que si les personnes en sont là, de toute façon...



Ces pistes sont au moins des passerelles adaptées à des niveaux d'acceptation, de possibles, de conscience.

### **Normes et modèles**

Leurs choix et les nôtres, leurs vies et les nôtres. Qui est dans le vrai ?

Autre façon d'aborder la question : tous les modèles ont une cohérence pour ceux qui y adhèrent, mais toutes les normes ne se valent pas. Alors assumons les normes qui nous font et ce que nous sommes. Et c'est justement parce que nous saurons, savons assumer ce que nous sommes et les valeurs qui nous structurent que nous pouvons être utile à ce public. Si nous sommes comme eux, dans le doute et la négation des contraintes, à quoi allons-nous leur servir ? Nous sommes là pour proposer du cadre, et à certains des modèles (pas au sens parfait, exemplaire, mais au sens d'une possibilité de copie ou d'inspiration pour reproduire à sa façon. Alors autant que le modèle soit correct). C'est bien la différence entre eux et nous, le fait que nous ne soyons justement pas comme eux, qui permet que se mette en jeu du désir.

### **Leurs enfants, souvent petits**

Il faut encore et toujours informer, former les collègues qui travaillent en servic social, en PMI, à l'ASE, pour qu'ils connaissent ce public. Et parvenir à ce que eux comme professionnels de la protection de l'enfance et nous comme professionnels de ce public nous avançons ensemble dans l'intérêt des gamins et de leurs parents. Simple à dire... Sinon c'est la guerre permanente et douloureuse, qui se passe évidemment sur le dos des usagers. Et si ça ne marche pas, si des collègues ne veulent pas entendre, ne pas hésiter à monter dans la hiérarchie pour trouver des interlocuteurs plus attentifs.

A nous aussi de prendre en compte en direct ces enfants et leurs parents : des « salles enfants » dans les lieux d'accueil, des liens avec des structures de médiation familiale...

### **Les problèmes qui collent aux personnes**

Il y a les problèmes de santé : ceux qui sont irrémédiables, ceux qui sont rattrapables, ceux qui sont stabilisables. Ceux qui handicaperont à vie, de toute façon : virus dévorants, effets neurologiques des acides...

Il y a les problèmes administratifs : les dettes contractées et fuies, les PV SNCF qui trouvent un jour leur destinataire, les papiers administratifs et d'Etat Civil perdus ou niés...

A chaque fois il faut de la durée, de la constance et de la persévérance, ce qui va mal avec les aller et retour, les rechutes, les abandons temporaires, l'impulsivité...

## **Ceux qui coulent**

Ils sont de moins en moins « zonards », pour autant que ce terme ait encore un sens clair en fin 2001 compte tenu de l'importante hétérogénéité des situations et des histoires. Ils se clochardisent, ceci étant la conséquence de plusieurs facteurs convergeants : leur alcoolisation de plus en plus massive, leur rejet des accueils de jour « pleins de jeunes cons et d'étrangers », leur inadaptation forte aux structures existantes, l'épuisement des dispositifs d'accompagnement avec des répétitions d'échecs. Pourtant, ce qui est constaté ici ne l'est pas là bas, dans une autre ville où des professionnels et des structures se mobilisent spécifiquement autour de ce public en train de couler. Toujours le constat des mobilisations militantes.

# LES PARTICIPANTS

---

Erreur ! Liaison incorrecte.